

# L'écho de Gex



Journal d'informations municipales



Dossier pages 6 et 7

## Le recensement 2014

Gex, ma ville



**Déneigement,  
mode d'emploi**

p.3

Zoom sur...



**Animations  
« Gex Fête Noël »**

p.9

Se divertir à Gex



**Concert Nicoletta  
31 janvier 2014**

p.11

>>> toute l'info sur  
[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

# Gex en images



**14**  
SEPTEMBRE  
2013

À l'occasion des  
**JOURNÉES DU PATRIMOINE**  
organisées par la mairie de Gex en partenariat

avec l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille, Alexandre MALGOUVERNÉ, historien, a présenté à un public de plus en plus nombreux, 3 lieux symboliques de l'histoire de Gex : la bibliothèque, l'église et la mairie.



**2**  
OCTOBRE  
2013

Plus d'une trentaine de Gexoïses ont assisté à la cérémonie d'accueil des

## NOUVEAUX ARRIVANTS

lors de laquelle monsieur le Maire a présenté la ville, ses nombreux atouts et services.



**4-6**  
OCTOBRE  
2013

## L'ASSOCIATION « GEX PHOTO »

a présenté le magnifique travail des membres du club. Carton plein durant les 2 jours ; vivement les Confrontations Gessiennes de la photographie en octobre 2014 !



**6**  
OCTOBRE  
2013

Les jeunes agriculteurs du Pays de Gex ont organisé d'une main de maître

## « LA JOURNÉE PAYSANNE »

à l'espace perdtemps. Petits et grands ont été conquis !



**17**  
OCTOBRE  
2013

Le service culturel a proposé un

## HOMMAGE À JOE DASSIN

par Emmanuel MASCHIO, à la salle des fêtes.



**19**  
OCTOBRE  
2013

Alexandre MALGOUVERNÉ, historien, a emmené les jeunes du

## CONSEIL MUNICIPAL

sur les traces du parcours historique de Gex.



**24**  
OCTOBRE  
2013

Plus de 350 aînés ont applaudi Natacha MILAN et le groupe Diabolo dans le cadre du spectacle offert par le CCAS pour

## LA SEMAINE BLEUE.

Un beau moment de partage à l'espace Perdtemps !



DU  
**21**  
OCTOBRE  
2013

AU  
**1<sup>ER</sup>**  
NOVEMBRE  
2013



## « P'TITS YEUX, GRAND ÉCRAN »

La 10<sup>e</sup> édition du festival de cinéma Jeune public a emmené petits et grands pour un voyage en Asie. 19 films, ateliers, spectacles et contes ont ravi un public en demande de découvertes et d'évasion. Une belle édition 2013 et rendez-vous en 2014 !



## Préparons l'hiver ensemble : déneigement mode d'emploi



### Côté mairie

Le déneigement des routes et des rues publiques par les engins est impossible si des véhicules sont garés sur la chaussée. C'est la raison pour laquelle, **du 15 novembre jusqu'au 15 mars**, un arrêté municipal règlemente le déneigement des 40 km de voies par les agents communaux.

En cas de chute de neige, le stationnement des véhicules est interdit de 0 h à 9 h : rues de Lyon, Léone de Joinville (place du Pont au pont du Jourmans), de Genève, des Terreaux, de l'Horloge, de la Fontaine, du Château, Charles Harent, des Acacias, Zégut, des Usiniers, des Abattoirs, de la Folatière, de l'Hospice, des Tulipiers, de Pitegny, des Grands Champs, de Gex-la-Ville, de Rogeland, du Mont Blanc et Marius Cadoz, chemins de l'Aiglette et du Pré de l'Étang, avenue de la Gare et place Perdtemps. Le stationnement est strictement interdit rues Jean Perrier et des Contamines, chemins des Issues et des Combes, et ruelle de l'église. Attention ! Si votre véhicule gêne le déneigement, la Police Municipale pourra vous verbaliser.

### Côté piétons

Des agents municipaux sont chargés du déneigement d'une grande partie des trottoirs en zone urbaine pour établir un cheminement piéton.

### Côté riverains

Les riverains sont tenus d'enlever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton. Lors du déneigement, des bourrelets de neige se forment mécaniquement à l'entrée des voies et des propriétés. Il appartient aux riverains de faire le nécessaire pour y remédier.

### Côté conducteurs

Prévoyez les équipements nécessaires pour votre voiture (pneus neige, chaînes).

Le maintien d'une vitesse modérée, l'augmentation de la distance de sécurité entre véhicules, l'anticipation des freinages sont autant de mesures indispensables pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

Merci pour votre compréhension et le respect de ces quelques règles.

## Nos aînés à l'honneur

Chaque année, le CCAS offre aux Gexoïses âgés de plus de 75 ans, un colis à l'occasion des fêtes de Noël. Les élus et les membres du CCAS se rendront au domicile des Gexoïses concernés **le vendredi 13 dès 14 h et le samedi 14 décembre** pour leur remettre en main propre le colis. En cas d'absence, un mot signalera leur passage. Profitez-en pour évoquer avec eux vos préoccupations, vos soucis ; un agent du CCAS prendra contact avec vous pour en discuter.

Une autre date à noter : **le déjeuner des Aînés aura lieu le dimanche 12 janvier 2014** à l'espace Perdtemps. Inscrivez-vous si vous êtes un nouvel arrivant auprès du **CCAS au 04 50 42 63 01**.

## Inscriptions sur les listes électorales



Les élections municipales auront lieu les **dimanches 23 et 30 mars 2014** et les élections européennes en **mai 2014**. Avez-vous pensé à vous inscrire ou à modifier votre adresse sur les listes électorales de Gex ? Il est rappelé qu'un ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne peut également s'inscrire sur la complémentaire municipale et/ou sur la liste complémentaire européenne en vue de participer à ces deux scrutins.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- soit en remplissant le formulaire de demande (à retirer en mairie ou sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>) et en le déposant en mairie avec les pièces justificatives (copie de la pièce d'identité ou du passeport et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone fixe, gaz))
- soit en vous inscrivant en ligne sur le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) à la rubrique « services en ligne et formulaires ».

**Attention ! Vous avez jusqu'au mardi 31 décembre à 12 h (heure de fermeture de la mairie) et jusqu'à minuit par internet.**

**Contact : service élections : 04 50 42 63 19**

## LE MOT DU MAIRE



**Gérard PAOLI**  
Maire de Gex  
Conseiller général

Le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2014 a eu lieu le 4 novembre dernier lors du Conseil Municipal.

Les grandes lignes proposées ont été les suivantes :

- pas d'augmentation des taux des impôts communaux, comme nous nous étions engagés en début de mandat ;
- gratuité du dispositif sur les rythmes scolaires et inscription au budget des coûts correspondants ;
- pas d'emprunt malgré le montant important (plus de 6 millions) d'investissements retenus en Commission des Finances.

Ce qui amènera la dette à 10 millions, soit le même montant qu'en 1995 alors que la population aura presque doublé.

Dans ces investissements, le projet de l'agrandissement de l'école de Parozet avec la création d'un deuxième centre de loisirs et garderie périscolaire pourra ainsi satisfaire la demande de la population gexoïse.

Cela nous permettra de voter le budget de 2014 en décembre, avant les élections bien sûr. Les projets sont toujours lents à se mettre en œuvre et sont pour la plupart incontournables, quelle que soit la municipalité, et ne supportent pas l'attentisme.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Très amicalement.



## À VOTRE ÉCOUTE...

➤ **Les prochains conseils municipaux** auront lieu les **lundis 9 décembre 2013 et 20 janvier 2014 à 18 h 30**, salle du conseil municipal. La séance est publique et ouverte à tous. Consultez l'ordre du jour sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr) à la rubrique « conseil municipal ».

## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE : LA CONCERTATION SE POURSUIT

**Lundi 23 septembre 2013**, devant une salle des fêtes bien remplie, monsieur le Maire a tenu la 2<sup>e</sup> réunion publique concernant le projet urbain d'aménagement du centre-ville de Gex. Les participants se sont largement exprimés sur leur vision du projet, leurs inquiétudes et interrogations.

Monsieur le Maire a rappelé le bien-fondé du projet conduit par la municipalité. Partant du constat que la ville avait des problèmes de déperdition du commerce, de places de parkings et de circulation, il fallait agir et travailler à un nouvel aménagement et une autre configuration de la place du Jura mais plus globalement du centre-ville. Suite à la 1<sup>re</sup> réunion publique, le projet a été retravaillé par les comités de pilotage et de concertation et ses principales caractéristiques sont aujourd'hui les suivantes :

### Création :

- d'un espace public de 5 000 m<sup>2</sup>, la déviation de l'avenue de la Poste le permettant ;
- de commerces, activités et services pour environ 2 000 m<sup>2</sup> ;
- d'équipements publics multiculturels comprenant un cinéma (4 salles), une médiathèque, une salle de spectacle (auditorium) ;
- de 440 places de stationnement dont 180 en aérien ;
- d'environ 99 logements dont la hauteur est comprise entre R+2 et R+3 +attique.

Monsieur le Maire a rappelé l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service reliant Gex à Genève à l'horizon 2017, avec un arrêt prévu en cœur de ville.

Quelle suite donner à ce projet ?

L'étape suivante de la procédure consiste à désigner une assistance à maîtrise d'ouvrage qui va accompagner la Collectivité dans la recherche d'un aménageur sur la base d'un cahier des charges très précis, notamment en terme d'architecture. Bien entendu, la population sera tenue au courant de l'avancée du projet.



## LES ÉCHOS DU CONSEIL

### 16 septembre 2013

Lors de ce conseil de rentrée, la décision modificative n°2 du budget communal 2013 est approuvée. Monsieur le Maire est autorisé à :

- signer l'avenant n°2 au marché passé avec l'entreprise Eiffage Thermie pour le lot chaudière bois concernant le complexe sportif du Turet ;
- signer une convention avec le Conseil Général de l'Ain relative à l'aménagement de l'avenue de la Poste ;
- signer une convention de mise à disposition de locaux entre la ville et la FRATE Formation ;
- demander une subvention au SIFPAGE pour la mise en place des bacs enterrés rue du Creux du Loup et rue des Usiniers.

Les élus ont également décidé d'augmenter le coefficient multiplicateur de la taxe communale sur la consommation d'électricité (8.44 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au lieu de 8.12).

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014, le conseil municipal a approuvé le montant de la rémunération pour des agents recenseurs et deux coordonnateurs.

### 7 octobre 2013

En préambule de l'ordre du jour, le cabinet ACS présente la mission qui lui est confiée concernant l'extension du groupe scolaire de Parozet.



La décision modificative n°2 du budget de la forêt 2013 est votée. Dans le cadre de la mise en œuvre du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), une voie verte le long de l'axe de la route départementale 1005 doit être réalisée. Les élus décident de déléguer la maîtrise de cet ouvrage à la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG). La CCPG, en juillet 2013, a approuvé la création d'une Société Publique Locale (SPL) dénommée Territoire d'Innovation. Les élus Gexois acceptent les statuts de cette SPL, de souscrire à son capital (12 500 €) et désignent M. PAOLI pour siéger au conseil d'administration et M. DUNAND au comité de contrôle.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les actes concernant la cession d'une parcelle communale située ruelle du Bief de 14 m<sup>2</sup> à monsieur et madame VICEDO et deux avenants concernant le complexe sportif du Turet : l'un avec l'entreprise Desbiolles (VRD) et l'autre avec l'entreprise serrurerie métallerie de l'Ain (menuiseries extérieures aluminium).

La voie nouvelle créée au nord de l'avenue de Belle-Ferme est dénommée voie « mademoiselle de Gex ».

Enfin, les élus décident de supprimer le versement de l'indemnité de conseil au receveur municipal pour l'année 2013.

### 4 novembre 2013

Après le Débat d'Orientations Budgétaires 2014, les élus approuvent la décision modificative n°3 du budget communal 2013. Le contrat relatif aux assurances statutaires est attribué à la Société Gras Savoie du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017. Des cessions d'immobilisation et de sortie d'inventaire sont autorisées et le tableau des durées d'amortissement est modifié. La mise à disposition de personnel communal au CCAS pour le portage des repas à domicile est approuvée ainsi que le nouveau projet de statuts de la Communauté de Communes du Pays de Gex.

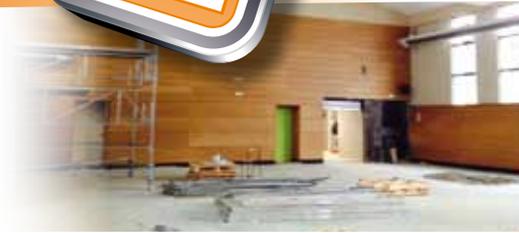


## Complexe sportif du Turet : la fin des travaux approche

**Le nouveau gymnase a été livré depuis le 22 mai et il est d'ores et déjà utilisé par les scolaires et les associations.**

La réhabilitation de l'ancienne halle des sports et des salles attenantes se poursuit mais a, hélas, pris du retard en raison d'entreprises retardataires.

La livraison complète du nouveau complexe sportif du Turet est espérée pour fin décembre.



La salle de l'ancienne halle en cours de rénovation.



La nouvelle salle du gymnase.

### EN DIRECT DES CHANTIERS

#### Place du Pont



Les travaux ont repris début novembre et l'achèvement de la tranche 3 de l'avenue Francis Blanchard est donc programmée pour la fin de l'année. Un parvis en pierres et pavés sera réalisé et une piste partagée piétons-cycles sera créée de la place du Pont jusqu'au rond-point de Pré Bailly.

#### Avenue Francis Blanchard

Fin octobre, 13 chênes de Bourgogne ont été plantés et remplacent désormais les frênes arrachés cet été. Cette essence d'arbres a été notamment choisie pour son adaptation à notre climat.



#### Les illuminations de la ville

Pour les fêtes de fin d'année, Gex se pare chaque année de nombreuses décorations lumineuses. Des nouvelles décorations ont été installées et il est important de préciser que toutes les ampoules sont désormais des leds. La mise en service est prévue début décembre.



#### De nouvelles caméras de vidéo protection

Entre la place du Pont et l'école des Vertes Campagnes, cinq nouvelles caméras ont été installées comme prévu.



#### Des lanternes des candélabres changées

La commune prévoit annuellement un plan de changement des lanternes des candélabres. En 2013, 50 ont été remplacées dans 8 secteurs de la ville ; il s'agit de lanternes de type Falco dotées d'ampoules de 150 watt. D'ici 2 ans, le plan de remplacement sera réalisé.

#### Place du Château

La mise en valeur des ruines du château et la création d'un parking aménagé sont désormais achevées. Un secteur à visiter où vous trouverez un panneau d'information sur l'histoire du château notamment.



#### Le jardin des simples



La commune achèvera fin novembre les travaux d'aménagement de ce jardin bien connu des Gexoïses, situé en contrebas du passage de la Chenaillette et derrière la fontaine de la petite Goulette.



## Le recensement de la population en 2014



**En 2014, le recensement concernera Gex comme 7 157 communes de moins de 10 000 habitants dont Chevry, Collonges, Léaz, Saint-Genis Pouilly et Sauverny. Il se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique permettant de déterminer la population officielle de chaque commune.**

### Évolution de la population de Gex

	Population	Densité moyenne (hab / km <sup>2</sup> )
1968	3 137	98,0
1975	4 296	134,2
1982	4 868	152,0
1990	6 615	206,6
1999	7 771	242,7
2009	9 882	308,6

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements RP1999 et RP2009 exploitations principales.

### Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

L'un des 20 agents recenseurs recrutés par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez lisiblement les questionnaires. L'agent recenseur peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les remettre directement en mairie.

Chaque agent sera responsable d'un secteur géographique déterminé notamment en fonction de la densité de la population.

### Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les 22 000 agents recenseurs recrutés) sont tenues au secret professionnel.



## Quelques informations sur les couples, familles, ménages vivant à Gex

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2009	%	1999	%	2009	1999
<b>Ensemble</b>	<b>4 264</b>	<b>100,0</b>	<b>3 228</b>	<b>100,0</b>	<b>9 688</b>	<b>7 736</b>
<b>Ménages d'une personne</b>	1 488	34,9	1 089	33,7	1 488	1 089
- hommes seuls	740	17,4	531	16,4	740	531
- femmes seules	748	17,5	558	17,3	748	558
<b>Autres ménages sans famille</b>	152	3,6	59	1,8	348	135
<b>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</b>	2 624	61,5	2 080	64,4	7 852	6 512
- un couple sans enfant	1 016	23,8	705	21,8	2 076	1 437
- un couple avec enfant(s)	1 324	31,1	1 129	35,0	5 044	4 413
- une famille monoparentale	284	6,7	246	7,6	732	662

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

### Le recensement est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...



Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, leurs clients, les associations, leur public...

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe. C'est d'ailleurs une obligation (Loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques). « Les personnes sont tenues de répondre, avec exactitude, et dans les délais fixés, aux enquêtes statistiques qui sont rendues obligatoires en vertu de l'article 1<sup>er</sup> bis. »

### ▶ QUE SE PASSE-T-IL SI JE SUIS SOUVENT ABSENT(E) ?

- Si vous êtes souvent absent(e) de chez vous, vous avez deux options :
- ▶ Vous pouvez confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra pour vous à votre agent recenseur.
  - ▶ Vous pouvez aussi les retourner directement ou les déposer en mairie.

Pour toute information complémentaire :  
[mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)  
 ou 04 50 42 89 21 - 04 50 42 89 22



## À L'HONNEUR

### Une jeune Gexoise championne de France de dressage poney



Clarissa STIKLAND, jolie adolescente de 14 ans, a remporté à Lamotte Beuvron le 8 juillet 2013, les championnats de France de dressage poney avec sa jument Diana, une jument de race Deutsches Reitpony âgée de 10 ans. Le poney pour Clarissa est bien plus qu'une passion ; c'est toute sa vie. Sa mère, Lyn, dit que sa fille montait déjà à cheval avant de savoir marcher. Il faut dire que le cheval est une affaire de famille puisque sa maman est professeur d'équitation et propriétaire du centre équestre de Belle Ferme, bien connu à Gex.

Scolarisée à l'école de la Chataigneraie en Suisse, Clarissa arrive chaque jour, grâce à des horaires légèrement aménagés, à concilier entraînements et vie scolaire. Sous les conseils avisés de sa mère, Clarissa monte au moins une heure chaque jour et le week-end, quand il n'y a pas de concours, au moins trois heures. Elle pratique aussi deux heures de fitness par semaine. Ceux qui disent que l'équitation n'est pas un sport n'ont qu'à bien se tenir. Pour Clarissa, les personnes qui avancent cela n'en n'ont jamais fait... Qui dit vacances pour Clarissa, dit direction la Hollande où elle s'entraîne sans relâche avec Diana qui fait le trajet dans son van.

Clarissa voyage donc beaucoup pour participer à des concours. Elle pourra concourir avec Diana jusqu'à ses 16 ans car ensuite, les compétitions lui seront ouvertes mais avec un cheval et non avec un poney, aussi talentueux soit-il. Notre jeune athlète gexoise se prépare activement pour le salon du cheval qui aura lieu à Paris le 4 décembre 2013. Bravo pour avoir remporté ce championnat de France de dressage et tous nos encouragements et vœux pour la suite de votre carrière.

## LES NOUVEAUX COMMERCES

### ➤ LA FLÛTE D'OR

La boulangerie pâtisserie « La flûte d'or » est ouverte depuis le 31 août dernier.

Robert GUERGUY, habitant Cessy, en est le responsable, fort de son expérience de vingt années dans la profession à Versonnex.

Vous y trouverez non seulement du pain mais aussi des pâtisseries, chocolats, confiseries, viennoiseries, sandwiches, pizzas et quiches ainsi que des boissons fraîches et du café.

« La flûte d'or » est ouverte 7 jours sur 7, de 6 h 30 à 19 h 30 non-stop du lundi au samedi et de 7 h à 19 h le dimanche.

**86, rue des entrepreneurs – Zone artisanale de l'Aiglette Nord – 01170 GEX**  
**Tél. 04 50 28 34 07 – laflutedor@hotmail.fr**



### ➤ 1€ ET PLUS BY KARBOON



Thierry CHETRIT est le responsable de cette boutique ouverte depuis le 4 novembre dernier.

Il s'agit d'un nouveau concept proposant des textiles, des accessoires et un bazar d'articles équipant la maison, soit un ensemble de produits originaux dont beaucoup sont à bas prix : bricolage, décoration, jouets, cadeaux, accessoires, ...

L'enseigne dépend d'un groupe basé à Lyon et Villeurbanne.

« 1€ et plus » est ouvert le lundi de 14 h à 19 h 30 et du mardi au samedi de 9 h à 19 h 30.

**Centre commercial des Vertes Campagnes – Tél. 04 50 28 58 20**

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### ➤ L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE GEX ET ENVIRONS



Les besoins en sang sont de plus en plus importants ; nous devons rester mobilisés afin de ne pas risquer une rupture dans l'approvisionnement des produits destinés aux malades.

**Il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain !**

Les nouveaux donneurs sont donc les bienvenus, mais nous comptons toujours sur les personnes fidèles qui viennent nous voir régulièrement.

**Les dates** des collectes pour l'année 2014 sont :

- **Lundi 13 janvier**
- **Lundi 17 mars**
- **Lundi 26 mai**
- **Lundi 18 août**
- **Lundi 27 octobre**

**Les collectes** ont lieu à la salle du Vidolet à Cessy, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.

**Conditions** pour pouvoir donner :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- **Ne pas venir à jeun.**

Sur place, un entretien préalable avec un médecin permet de déterminer votre aptitude au don. Le prélèvement en lui-même dure une quinzaine de minutes à l'issue desquelles une collation est offerte au donneur.

Nous vous remercions, par avance, de votre implication et de votre générosité.

# Zoom sur...



## Gex Fête Noël

Du 3 au 24 décembre



Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, l'Office de Tourisme Pays de Gex – la Faucille (O.T.P.G.F.) organise « Gex Fête Noël » du 3 au 24 décembre, en partenariat avec la ville de Gex et l'Association des Vitrites de Gex.

En attendant le Père-Noël, l'Office de Tourisme et les Vitrites de Gex vous proposent de participer à de nombreuses animations.

### MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Ateliers de Noël et maquillage (de 14 h 30 à 17 h 30, à la galerie marchande du C.C. des Vertes Campagnes).

Le Père-Noël sera de la fête !  
De 4 à 9 ans. Inscriptions obligatoires.

### SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Spectacle clownesque et de magie du clown Zac à Patate (de 10 h 30 à 11 h 30, au local associatif, en face du camping).

Zac se promène tranquillement dans la forêt des magiciens, quand il tombe (ouille) par hasard sur le château du grand magicien Galutiti, qui lui confie une mission d'une extrême importance... Représentation de Florent Borderie, de la compagnie AnimaKids.

De 4 à 12 ans. Inscriptions obligatoires.

### MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Spectacles contés (à la salle l'Expo)

- > « Au pays de petit ours blanc », pour les 2-4 ans, à 10 h, durée : 25 min.
- > « Monsieur Blantoudoux », pour les 4-7ans, à 11 h, durée : 45 min.

Représentations par la compagnie « La Voix des Contes » avec Claire Parma.

Inscriptions obligatoires.

### MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Cortège de Noël et démonstration du travail d'attelage de bouviers bernois (de 14 h 30 à 17 h 30, place de la Visitation)

Découvrez l'univers fascinant de ces chiens affectueux avec l'Amicale de Bouviers Bernois Attelés.

Au programme : cortège de Noël pour les petits, démonstration du travail d'attelage. Le Père-Noël sera présent pour être pris en photo avec les enfants et ces curieux animaux. Goûter offert !

### SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- > Déambulation des Mascottes Stars (de 10 h à 12 h 30 sur le marché de Gex)
- > Spectacle « Il était une fois » et parade avec le Père-Noël (de 14 h 30 à 17 h 30, dans la galerie marchande du C.C. des Vertes Campagnes)
- > Stage de magie (de 15 h à 16 h 30, à l'Archipel des Mots - 81, rue du Commerce)  
Apprenez les ficelles du métier de magicien avec Arnaud Delon.  
De 7 à 10 ans. Inscriptions obligatoires.

### DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Séances de cinéma « Le Patio » de Gex

- > « L'Apprenti Père Noël et le flocon magique » dessin animé à partir de 3 ans, à 10 h 30, durée : 1 h 25. Tarif unique : 2 €
- > « La Reine des neiges » dessin animé en 3D réalisé par les studios Disney® à partir de 8 ans, à 15 h, durée : 1 h 40. Tarif unique : 2,50 €. Préventes au cinéma et à l'O.T.P.G.F. pour la séance en 3 D.

### MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Atelier de création de silhouettes d'ombres (de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, par l'Atelier « Filopat », à la salle l'Expo)

Créez vos propres silhouettes d'ombres et apprenez à les manipuler. Goûter offert !  
De 6 à 12 ans. Inscriptions obligatoires.



### SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Animations sur le marché de Gex (de 9 h 30 à 12 h, place de la Visitation)

Le Père-Noël et son lutin offriront des ballons sculptés, papillotes et clémentines aux enfants, accompagnés en musique par M. Guidon et son accordéon et M. Monnet et sa guitare. Vente de gaufres et de vin chaud par l'école de Parozet.

Participez également au « Noël gagnant » chez les commerçants de Gex du 3 au 24 décembre. Pour cela rendez-vous chez les commerçants participant (listing disponible à l'O.T.P.G.F.). Des cartes à gratter vous attendent pour chaque achat : de nombreux cadeaux sont à gagner !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour venir faire la fête avec nous ! Toutes ces animations sont gratuites (hors séances de cinéma) ! Attention les places sont limitées : inscrivez-vous vite à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille au 04 50 41 53 85 ou [info@paysdegex-lafaucille.com](mailto:info@paysdegex-lafaucille.com).



La Municipalité n'a pas souhaité mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès cette rentrée 2013 mais attendre 2014 comme la loi le permettait. Il nous semble nécessaire de mener cette réforme complexe à terme après une période de concertation préalable avec tous les acteurs concernés.

Ainsi, des réunions de concertation sont en cours. Enseignants, associations, parents d'élèves et personnel communal sont associés afin d'intégrer au maximum les idées de chacun.

Les conseils d'école devront se prononcer avant le 6 décembre sur les propositions d'emploi du temps qui seront mis en place à la rentrée 2014. Une fois validé, le planning servira de base à la mise en place concrète de cette réforme au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Les problèmes sont multiples : locaux, plages horaires dédiées aux différentes activités, recrutement des animateurs et aussi le coût qui sera rapidement à la charge complète de la Commune, l'État n'en prenant qu'une partie à sa charge la première année, voire la deuxième...

La Commune sera prête pour septembre 2014. Espérons que l'intérêt des enfants en sortira renforcé, les bonnes intentions, notamment dans le domaine éducatif, ne suffisant pas toujours.

## Groupe « Solidaires pour l'Avenir de Gex »



### La Communication Communale : suite et fin

Dans un précédent article de l'Écho de Gex (Avril-Mai 2012 - n°55), sous le titre « La Communication Communale : peut mieux faire » nous avons souligné l'insuffisance chronique de cette communication.

Nous déplorions, entre autres :

– les multiples annulations, reports de séances de Conseil Municipal et des Commissions, sans justification, sans excuses ;

– l'absence sur le site Internet de la Commune de la plupart des documents municipaux. Le nouveau site, nous avait-on dit, allait tout résoudre.

Une année et demie après, force est de constater que la communication communale n'est pas le point fort de l'équipe en place. Si les modifications imprévues de calendrier ont été plus rares, l'information, la concertation des Gexoïses sont toujours aussi déficientes. Prenons quelques exemples :

– seuls quelques documents (ex : agendas, comptes rendus des Conseils Municipaux, PLU, Échos de Gex, présentations publiques du projet Centre-ville) sont disponibles. Bien d'autres documents et études d'urbanisme sont absents. Pire, les présentations des cabinets conseils ne nous sont communiquées qu'après requêtes répétées ;

– le Comité de concertation, créé après la 1<sup>re</sup> présentation publique désastreuse du Projet Centre-ville (24 oct. 2012), s'est réuni 2 fois. Les membres cooptés se sont présentés lors de la 1<sup>re</sup> réunion et n'ont eu que quelques instants pour s'exprimer ; lors de la 2<sup>e</sup>, ils ont été vertement tancés pour avoir eu « la prétention de donner des leçons » ;

– la 2<sup>e</sup> réunion publique, le 23 sept. dernier, a été un modèle de langue de bois. La présentation du projet par le Maire a été très brève et très vague, désarmant de facto les questions gênantes. Une médiatrice avisée donnait (mais aussi coupait) la parole aux intervenants. Aucun retour n'était possible après la réponse du Maire aux questions, ce qui lui laissait, de fait, le dernier mot sur tous les sujets évoqués ;

– même les réunions de quartier, orgueil de la majorité, sont décevantes voire surréalistes. Ainsi aucune mention n'a été faite du projet Contamines, lors de la réunion 2013 du quartier des Vertes Campagnes. La raison invoquée était que le projet est privé. Comme si l'évocation de l'impact de l'arrivée de quelque 800-900 nouveaux habitants dans ce quartier, avec ses implications en termes d'infrastructures, de circulation routière, de besoin en crèches, classes scolaires, services divers, nuisances pendant les 5 ans de construction, etc. n'était pas le plus pertinent des sujets de la réunion ;

– cerise sur le gâteau, le Maire n'a jamais jugé bon d'informer officiellement son Conseil Municipal et la population gexoïse, soit directement, soit via les médias locaux, de ses choix futurs. Il a préféré se confier d'abord au périodique gratuit Alpes-Léman (oct. 2013) pour évoquer ses états d'âme politiques. Les Gexoïses attendront. Certains se demanderont si on ne s'est pas moqué d'eux ?

**Michel AMIOTTE, Marianne KAHNERT,  
Philippe GAVILLET | [www.dahugex.fr](http://www.dahugex.fr)**

## Humanisme et participation

Pour faire suite à notre précédent papier dans cette tribune, nous voudrions évoquer ici le récent vote par la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) concernant la modification de ses statuts ; et plus particulièrement l'acceptation du PLUi (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal).

Ce PLUi va entraîner à terme un bouleversement de la manière dont va être pensé l'urbanisme du Pays de Gex.

En effet si dans un premier temps ce PLUi ne sera composé que par la juxtaposition des PLU communaux, dans un second temps il sera géré et voté par la CCPG, même si la loi ALLUR qui le consacre prévoit une négociation avec les communes.

Cela signifie qu'à l'exception de l'instruction et de la signature des permis de construire qui resteront de la responsabilité des maires, tout le reste sera du ressort des 66 délégués de la CCPG et des services communautaires sous leurs ordres. Il s'agit par exemple du zonage du territoire, de la réglementation des constructions, de l'ouverture ou non de zones nouvellement à urbaniser. C'est encore à l'initiative de la CCPG que seront lancées les révisions de ce PLUi.

Nous ne pensons pas d'emblée que cette gestion communautaire sera négative. Cela permettra en particulier de mieux maîtriser l'urbanisme en assurant une réelle approche globale de notre territoire gessien. Cela peut être aussi une avancée pour les plus petites communes qui n'ont pas les moyens humains et techniques pour pouvoir s'opposer à des projets de promoteurs peu scrupuleux.

Il faut cependant noter que le passage au PLUi marque de manière plus que symbolique d'une France des communes à une France des intercommunalités qui presque 20 ans après leurs créations sont en passe de vider les communes de leur substance.

Les enjeux territoriaux essentiels se joueront majoritairement à la CCPG.

Cela implique que les délégués qui seront élus au suffrage universel direct auront de lourdes responsabilités à partir de 2014, et que leurs programmes (particulièrement concernant l'urbanisme) devront être au centre du débat.

En effet, un urbanisme se définissant par rapport à l'ultralibéralisme régnant majoritairement dans le Pays de Gex ne fera pas le même territoire qu'un urbanisme s'inspirant d'humanisme et mettant les habitants présents et avenir au centre de ses préoccupations.

Gardons cela à l'esprit en prévision de l'avenir immédiat.

**Henri REDIER DE LA VILLATTE  
Muriel CHARRE**

# Se divertir à Gex



ÉVÈNEMENT

SAISON CULTURELLE

## > « L'ASCENSEUR » SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013 À 20 H À LA SALLE DES FÊTES

Pièce présentée par la Ligue d'Improvisation Lyonnaise, écrite et interprétée par Sophie Durand, Cécile Giroud, Selena Hernandez et Anaïs Tampere et, en alternance, Justine Hostekint et Manon Billy. Prendre l'ascenseur est, pour la plupart des personnes, un acte facile... Après ce spectacle, vous n'envisagerez plus de la même façon vos déplacements en ascenseur...  
Tarif : 8.10 €. Tarif enfant (3 à 12 ans) : 4.30 €  
Tarif « passeport culture jeune » : 3.80 €



## > « ANGA, FILS DU FEU » MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 À 16 H À LA SALLE DES FÊTES

Spectacle jeune public par la Compagnie des 3 chardons. Pour offrir à sa tribu le feu rendant les nuits si belles, Anga s'est décidé à monter seul tout en haut du volcan pour demander quelques braises au Grand Maître du Feu...  
Tarif : 8.10 €. Tarif enfant (3 à 12 ans) : 4.30 €  
Tarif « passeport culture jeune » : 3.80 €



## > « NICOLETTA & LIVE GOSPEL » VENDREDI 31 JANVIER 2014 À 21 H À L'ESPACE PERDTEMPS

Le temps d'un concert, Nicoletta entraîne son public au cœur d'un univers musical où la mélodie traditionnelle française se marie subtilement au rythme du Gospel. Nicoletta et son chœur Gospel ont déjà enthousiasmé un million de spectateurs. Leur tournée est qualifiée de triomphale. C'est un honneur de la recevoir à Gex.  
Tarif : 15 €. Tarif enfant (3 à 12 ans) : 10 €  
Tarif « passeport culture jeune » : 3.80 €



Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.  
Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

## > GEX OUVRE L'ACCÈS DE LA CULTURE AUX JEUNES



Soucieuse de rendre accessible la culture à un plus grand nombre, la mairie de Gex a mis en place il y a 8 années maintenant, un passeport culture jeune. Il permet aux jeunes de 2 à 18 ans résidant à Gex, de bénéficier de tarifs préférentiels au cinéma « Le Patio », à la piscine, aux concerts programmés dans le cadre de la saison culturelle. Le passeport culture jeune 2014 sera disponible au service accueil de la mairie à compter du **lundi 6 janvier 2014**. Il sera remis gratuitement sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo. En 2013, 534 jeunes Gexois ont bénéficié de ce passeport. N'hésitez pas à le demander.

Renseignements au service accueil  
04 50 42 63 00

### Institutionnel

- > **Mercredi 27 novembre : 19 h**  
Cérémonie de remise des prix aux lauréats du fleurissement 2013 à la salle de l'Expo
- > **Samedi 7 décembre : 18 h**  
Cérémonie de la Sainte Barbe. Revue par les autorités, remises des diplômes, grades et distinctions, allocutions et vin d'honneur à l'espace Perdtemps
- > **Lundi 9 décembre : 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du Conseil
- > **Samedi 11 janvier : 19 h**  
Cérémonie des vœux du Maire à la population
- > **Lundi 20 janvier : 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du Conseil



### Médical

- > **Lundi 6 janvier : 14 h 30 à 16 h 30**  
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques. Avenue de la Poste
- > **Lundi 13 janvier : 10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 19 h**  
Don du sang à la salle du Vidolet de Cessy ainsi que dans le camion

### Social

- > **Mercredi 4 décembre : 17 h**  
Téléthon : rendez-vous familial autour du jeu organisé par l'ACM « La Buissonnière », salle Barbara

- > **Samedi 7 décembre : aux horaires du marché, place de la Visitation puis dès 14 h au Centre Socio Culturel « Les libellules »**



- Téléthon : vente de jeux, jouets, livres et gâteaux au profit de l'AFM
- > **Dimanche 13 janvier : dès 12 h**  
Repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à l'espace Perdtemps

### Auditions à l'École de Musique de Gex

- > **Mercredi 4 décembre : 19 h 30**  
Piano, classe de S. Alvarez
- > **Samedi 7 décembre : 17 h**  
Piano, classe de M.H. Jotz
- > **Mercredi 11 décembre : 20 h**  
Flûte à bec, classe de V. Perret
- > **Samedi 14 décembre**  
11 h : Piano, classe de G. Martinez  
18 h : Violon et violoncelle, classes de N. Catusse, S. Condello et R. Abeille
- > **Mercredi 18 décembre : 19 h 30**  
Flûte et piano moderne, classes de N. Mekdjian et G. Estornel
- > **Vendredi 31 janvier : 19 h 15**  
Piano, classe de M. Azzoug

### Associations / Écoles

- > **Du 3 au 24 décembre**  
Gex Fête Noël (voir page 9)
- > **Samedi 30 novembre : 20 h 30 (ouverture des portes à 18 h 30)**  
Super loto organisé par l'USPG Rugby à l'espace Perdtemps
- > **Samedi 7 décembre : 20 h 30**  
Groupe Théâtral Gessien à la salle des fêtes « Comédies tragiques » de Catherine Anne. Mise en scène : Philippe Gayet. Tarifs : 10 € ; 6 € pour les moins de 18 ans, les étudiants et les chômeurs.
- > **Vendredi 6 décembre**  
Fête de Noël organisée par les Enfants de Perdtemps à l'espace Perdtemps
- > **Samedi 14 décembre**  
Fête de l'école de Rugby USPG à l'espace Perdtemps Animation DJ - repas
- > **Mardi 24 décembre : 17 h 45**  
Spectacle tout public, autour du thème de l'annonciation, à l'espace Perdtemps, suivi de la procession aux flambeaux puis à 19 h de la messe de Noël des familles (crèche vivante)



Toute l'actualité sportive, culturelle et associative sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

# Gex pratique

## État civil

### Naissances

Émilie SHEPHERD	31.07.2013
Noéline GUILLEN	25.08.2013
Nassim BESSAHA	27.08.2013
Tullulah BARON	29.08.2013
Clara DEFAY	03.09.2013
Jahna BRUNET LE COULS	10.09.2013
Lucie LE DOUCEN	11.09.2013
Eulalie JEULAND	12.09.2013
Lina BARAN	12.09.2013
Nael BITANGA	18.09.2013
Aurélien MARSAC	28.09.2013
Olivia GREVOT	28.09.2013
Tess FOURNIER	01.10.2013
Maureen HELARY	03.10.2013
Cloé CATEEUW	06.10.2013
Kaïs BOUSSALEM	11.10.2013
Noham BOUSSALEM	11.10.2013
Maelys DORAL	16.10.2013
Evan POQUET	17.10.2013

### Mariages

Céline DECHELETTE et Julien PESENTI	31.08.2013
Sylvie MERNET et Nicolas VENISSAC	28.09.2013
Faranguis ACHOUROVA et Bahrom KURBANOV	26.10.2013
Isabelle CHAMPOD et Sébastien PICHON	26.10.2013

### Décès

Gérard, Gilbert, Joseph PIROVINI	02.10.2013
Josette GUILLOT, née RATEL-BILLAZ	26.10.2013

**À NOTER !** Vous avez perdu vos clés ? La mairie de Gex vous informe que la gendarmerie vient de lui remettre de nombreux trousseaux de clés égarés. Afin de vérifier si le vôtre ne s'y trouve pas, n'hésitez pas à vous déplacer à l'accueil de la mairie.

## Communiqué du SIDÉFAGE

De trop nombreuses bouteilles en plastique sont jetées non vidées dans les conteneurs et sont ainsi refusées sur la chaîne de tri, rejoignant hélas la filière incinération, ce qui est regrettable.

Merci de veiller à vider vos bouteilles plastique avant de vous rendre aux points verts.



## Sapins de Noël

**On ne les jette pas sur la voie publique !**



Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne peuvent pas être ramassés avec les ordures ménagères. Il ne faut donc pas les déposer sur le domaine public mais les porter à la déchetterie où ils seront traités comme tous les déchets verts destinés au compostage. Merci pour votre civisme.

## Permanences des élus Sur rendez-vous uniquement

> **Gérard PAOLI, Maire**  
Mercredi et vendredi matins

> **Patrice DUNAND, 1<sup>er</sup> Adjoint**  
Personnel, Sécurité, Administration  
Communication, Associations / Sports  
Lundi : 10 h à 12 h  
Mercredi : 18 h 30 à 20 h  
Jeudi : 14 h à 18 h  
Samedi : 14 h 30 à 17 h

> **Yvette MARET, 2<sup>e</sup> Adjoint**  
Logement  
Mardi : 15 h à 17 h  
Mercredi : 9 h 30 à 11 h

> **Marie-Josèphe DINGEON, 4<sup>e</sup> Adjoint**  
Urbanisme  
Lundi : 14 h 30 à 17 h 30  
Vendredi : 9 h 30 à 12 h

> **Jean-Claude PELLETIER, 5<sup>e</sup> Adjoint**  
Travaux, voirie, circulation, transport, bâtiments  
Mardi : 9 h à 12 h  
Jeudi : 9 h à 12 h

> **Monique MOISAN, 6<sup>e</sup> Adjoint**  
Affaires sociales  
Mardi : 9 h 30 à 11 h  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h

> **Gilles GREGGIO, 7<sup>e</sup> Adjoint**  
Espaces verts, environnement  
Mardi : 9 h à 12 h  
Jeudi : 9 h à 12 h

> **Catherine GAPIHAN, 8<sup>e</sup> Adjoint**  
Économie, tourisme  
Lundi : 9 h à 12 h

## Horaires d'ouverture

> **Mairie**  
77 rue de l'Horloge - BP 407  
01174 GEX CEDEX  
Tél. 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77  
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr  
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h  
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

> **Bibliothèque municipale**  
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h  
Mardi : fermée  
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h  
Samedi : 10 h à 12 h  
Tél. 04 50 41 86 92  
Vacances scolaires : mêmes horaires

> **Piscine municipale**  
En période scolaire :  
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45  
Mardi : 18 h à 19 h 45  
Mercredi : 14 h à 18 h 45  
Jeudi : 12 h 30 à 13 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45  
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45  
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45  
Dimanche : 9 h à 12 h 15  
Vacances de Noël :  
Fermeture du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014  
Tél. 04 50 41 66 21

> **Police municipale**  
Lundi : 8 h à 9 h  
Mardi : 8 h à 9 h  
Mercredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h  
Jeudi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h  
Vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h  
Samedi : 10 h à 11 h  
Tél. 04 50 42 63 09

> **Office de Tourisme Gex - La Faucille**  
Du lundi au vendredi :  
9 h 30 à 12 h - 14 h 30 à 18 h 30  
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30  
Tél. 04 50 41 53 85

## Éducation

> **Inspection de l'Éducation Nationale**  
Circonscription du Pays de Gex  
26 rue Charles Harent - 01170 GEX  
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax : 04 50 99 71 33

## Services administratifs

> **Caisse d'Allocations Familiales**  
Cité administrative Simone Veil  
62 rue de Genève - ST GENIS POUILLY  
Tous les mercredis, sans rendez-vous :  
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

> **Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**  
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit - Tél. 04 50 41 35 86

> **FDSEA**  
Salle des mariages de 10 h 30 à 12 h  
3<sup>e</sup> mercredi (sans RV)

> **Mutualité Sociale Agricole**  
Salle des arcades : 9 h à 12 h  
3<sup>e</sup> jeudi (sans RV)

> **Point Accueil Solidarité de Gex**  
228 av. des Alpes - Tél. 04 50 41 54 62  
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

> **Pôle Emploi**  
Salle des arcades toute la journée  
2<sup>e</sup> mercredi (sur convocation)

> **Retraite de la CARSAT (CRAM)**  
Cité administrative Simone Veil  
62 rue de Genève - ST GENIS POUILLY  
2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mardi de 9 h à 12 h sur RV et de 14 h à 17 h sur RV en contactant le 3960

> **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**  
Salle des arcades  
4<sup>e</sup> mardi : 10 h à 12 h  
(contacter M.TIGNAC 04 74 50 40 68)

> **Service emploi CCPG**  
135 rue de Genève - Tél. 04 50 42 65 00  
emploi@ccpg.fr - Entretiens sur rendez-vous  
Offres d'emploi sur : <http://www.ccpgr.fr/emploi>

> **Service Social CARSAT**  
Point Accueil Solidarité - 228 av. des Alpes  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois : 9 h à 12 h  
(sur RV pris directement à BELLEGARDE :  
04 57 94 10 10)

## Numéros utiles

> **Ramassage des encombrants**  
ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86  
Collecte à domicile sur rendez-vous

> **Déchetteries du Pays de Gex**  
VERSONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74  
ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :  
04 50 42 09 41  
PERON (Lotissement du Pré Munny) :  
04 50 59 14 64

Ouverture au public - Horaires d'hiver  
(du 2 novembre 2013 au 28 février 2014)  
Lundi au vendredi :  
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h  
Samedi : 8 h 30 à 17 h  
Dimanche : 9 h à 12 h  
Fermeture tous les jours fériés

> **N° Vert : 0 800 800 215**  
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.  
Pour toutes autres informations :  
04 50 99 12 01 ou [dechets@ccpays-de-gex.fr](mailto:dechets@ccpays-de-gex.fr)

## Numéros d'urgence

> **Pharmacies de garde** : 32 37  
> **Médecins de garde** : 15  
> **Gendarmerie** : 04 50 41 54 26 ou 17  
> **Pompiers** : 18  
> **Hôpitaux** :  
Centre Hospitalier Alpes Léman  
(Contamines sur Arves) : 04 50 82 20 00  
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) :  
08 26 30 00 74  
Saint Julien en Genevois : 04 50 49 65 65  
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11  
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

## Foire

**Vendredi 6 décembre 2013, place du Jura de 8 h à 18 h**